



Déclaration Liminaire de la formation spécialisée du 7 octobre 2025

Ordre du jour

- 1 – Approbation du procès-verbal de la FS du 1^{er} juillet 2025 (sous réserve) ;
- 2 – Travaux de l'accueil au format « SRP » du SIP de Calais (pour avis) ;
- 3 – Cabinet ETYO (pour information) ;
- 4 – Bilan du télétravail pour l'année 2024 (pour information) ;
- 5 – Proposition d'utilisation des crédits 2025 (pour avis) ;
- 6 – Point sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail (pour information) :
 - Registres Santé Sécurité au Travail,
 - Déclarations d'accidents du Travail.
- 9 – Questions diverses.

Monsieur le Président,

26 jours a été le délai nécessaire pour nommer un gouvernement.

Un gouvernement de revenant·es, 25 jours avant Halloween, c'est à se demander si ce n'était pas de l'humour.

Ce gouvernement n'aura finalement pas tenu jusque là puisque Sébastien Lecornu détient le record du 1^{er} ministre le plus éphémère de la Vème République, et le gouvernement est le plus éphémère depuis plus d'un siècle.

Le 1^{er} ministre avait promis une politique de rupture, il a effectivement rompu ...avec les français.

Lors de la rencontre organisée avec l'intersyndicale M. Lecornu avait annoncé : « Je suis le Premier Ministre le plus faible de la Vème République ».

C'est en creux, l'affirmation de la crise politique qui secoue notre pays depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Faiblesse également de nos élu·es, incapables de réagir face à la gronde sociale.

Faiblesse de nos élites auto-proclamées qui hystérisent le débat pour une taxe dite «Zucman » « confiscatoire » à leurs yeux. Il est vrai qu'un taux de 2 % pour plus de 100 millions de patrimoine est digne d'un Etat « communiste ». Et tant pis si sept prix Nobel de l'Économie proposent la même chose pour sortir nos démocraties de ces crises des finances publiques.

Faiblesse de nos hauts fonctionnaires, incapables de ramener à la raison des Ministres



démissionnaires en roue libre depuis le vote de non-confiance du premier Ministre précédent. Les nouveaux ministres démissionnaires souvent recyclé·es du précédent gouvernement, n'ont pas plus de retenue, pour preuve le post sur X de M. Retailleau en réaction à la communication des noms des ministres composant le gouvernement.

Enfin, faiblesse de nos administrations, dont la DGFIP, qui n'est que la conséquence de ce qui précède.

Cette semi-tragédie politicienne pourrait être comique si les conséquences n'étaient pas aussi dévastatrices.

Pauvreté en hausse, inégalités sociales en constante augmentation, politiques de défense de l'environnement abandonnées, extrémisme en hausse et, n'en déplaise à notre Ministre de L'Intérieur, violence agitée par celle qui vient de l'extrême-droite qui ne cesse de progresser, attaquant notre Démocratie et nos Droits, main dans la main avec les pires conservateur·rices pseudo-chrétien·nes pour allié·es.

Des médias qui vomissent à longueur de journées des articles, des images et des débats anti services publics, anti droits LGBTQI+, anti-femmes, et xénophobes.

Faut-il pour autant faire comme le Premier ministre démissionnaire et dire : je suis faible, donc je ne ferai rien ?

Il n'y a aucune forme de faiblesse à reconnaître une situation qui nous mène droit dans le mur. Le constat n'est pas plus compliqué à dresser.

Les citoyen·nes de ce pays demandent de la justice, de l'équité, du respect. Ils demandent simplement à pouvoir vivre dignement, même si cette dignité passe par le renoncement de l'achat d'un yacht...

Il est si dur de répondre à ces demandes ?

Il est si compliqué pour nos ultra-riches de reconnaître que la fête, la leur, est finie ?

Partager les richesses n'est pas un gros mot, c'est une évidence et c'est l'un des fondements majeurs de notre République.

Le monde du travail, celui qui crée vraiment les richesses, est unanime et ce depuis plusieurs mois maintenant : il faut arrêter le massacre !

Oui, dette et déficit sont un poids pour le pays, mais l'absence totale de plan et de projection pour l'avenir, en matière d'investissement pour le climat et l'environnement en général, en matière de développement économique, en matière de recherche fondamentale forment un poison mortel.

Les pays montrés en exemple dans la lutte contre leur déficit ou leur dette sont ceux où la pauvreté a le plus augmenté. Cette pauvreté s'aggravant même lorsque l'on regarde les retraité·es...

Travailler plus pour finir sa vie dans la misère ? Ce sera sans nous.

Et sans nous, sans les citoyen·nes, nos élites ne sont rien ! Sans nos sous, sans nos impôts, il·elles sont moins que rien !

Sans des politicien·nes à leurs bottes au pouvoir, il·elles disparaissent !



Vous pouvez compter sur l'engagement sans faille de notre organisation syndicale pour continuer le combat, pour l'amplifier s'il le faut, car de notre côté, il n'y aura aucune faiblesse !

Cette instance ne peut ignorer les impacts causés par cette crise sur la santé mentale de nos populations.

Les agent·es de la DGFIP sont triplement concerné·es : en tant que citoyen·ne, en tant qu'agent·e du Service Public et en tant qu'acteur·rice majeur·e de notre budget national. C'est lourd à porter et nous vous avons alerté à maintes reprises sur la situation dégradée au regard des RPS.

Notre Administration voit davantage d'arrêts maladies pour des raisons psychiques et voit davantage de personnes mettre fin ou tenter de mettre fin à leurs jours.

Face à ses problématiques, l'Administration, en aval, s'est engagée à déclencher des enquêtes systématiques en cas de suicide ou tentative. En tant que représentant·es de la FS, vous pourrez compter sur nous pour que ce soient de vraies enquêtes et pas une recherche de décharge de responsabilité de l'Administration !

Comme nous vous l'avons conseillé lors de la précédente instance, il est grand temps d'utiliser les outils de veille et de prévention à notre disposition selon leur destination. Les résultats légèrement moins dégradés de l'observatoire interne ne révèlent pas une nette amélioration de l'état d'esprit des agent·es. Ils doivent nous alerter lorsqu'un pourcentage d'agent·es encore conséquent déclarent être fatigué·es, inquiet·ètes et démotivé·es. Les risques psycho-sociaux recensés dans le DUERP font d'ailleurs état de la démotivation, de l'inquiétude, d'un besoin de reconnaissance exprimé par les agent·es. La seule réponse que l'administration apporte est la formation et le soutien de l'encadrement, sa bienveillance.

Si les formations SST sont de formidables outils d'information du risque, elles ne sont pas des moyens d'actions !

Il s'agit là uniquement d'actions de préventions qui ne peuvent prétendre à répondre à la faiblesse de notre Gouvernement et à sa politique de destruction du bien commun, dont la DGFIP et ses agent·es font partie intégrante, quoiqu'on en pense !

En ce qui concerne le soutien et la bienveillance de l'encadrement, nous veillerons à vous faire remonter les situations en contradiction avec ces mesures de prévention inscrites dans le DUERP. Il est pourtant difficile d'oublier que lorsque des agent·es vous font part d'un dysfonctionnement de l'encadrement, l'encadrant est éloigné par une promotion, et félicité par des membres du commandement de cette direction sur un réseau social.

Nous vous rappelons donc à votre responsabilité, en tant que Président de la FS et DDFIP pénalement responsable, de garant de la santé et de la sécurité des agent·es placé·es sous votre gouvernance et vous pouvez compter sur nous pour que vous ne l'oubliiez jamais, que ce soit anxigène ou pas.

Pour conclure, nous vous rappelons les termes de l'article 37 du règlement intérieur de la Formation Spécialisée du CSAL : « Les observations et suggestions relatives à la prévention des risques



professionnels et à l'amélioration des conditions de travail consignées sur les registres santé et sécurité au travail, les signalements de danger grave et imminent, les déclarations d'accident de service et de maladies professionnelles, les tentatives de suicide et les suicides intervenus sur le lieu de travail, ainsi que les refus d'aménagements de poste, quelle qu'en soit la nature, font l'objet d'un point fixé à chaque ordre du jour d'une réunion de la FS.

Pour faciliter les travaux de l'instance, la transmission aux membres de la FS de l'ensemble de ces documents est assurée au fil de l'eau avant de faire l'objet d'un examen à l'occasion d'une séance plénière.

La FS examine également les rapports établis par les différents acteurs de prévention en santé et sécurité au travail. La FS peut formuler des recommandations en la matière. »

Les membres de la FS de la DDFiP 62 avaient l'habitude d'étudier ces éléments en groupe de travail afin d'anticiper l'instance. Aucun groupe de travail n'a été programmé avant l'instance de ce jour, pour autant, tous ces points doivent faire l'objet d'un examen en séance plénière. C'est pourquoi nous interviendrons sur les fiches de signalement déposées depuis la FS précédente et vous interrogerons sur les mesures mises en place pour éviter de nouvelles situations préjudiciables à la santé, la sécurité ou aux conditions de travail des agent·es.

Vos représentant·es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Sarah TINCQ, Sylvie HAMY titulaires
Arnaud VANHOUCKE, Lionel PAGIE, Claudie COINTE suppléant·es
Nadège BOTTE experte

